

Swisscom: oui à une entreprise compétitive, non à un gros risque financier pour l'Etat

1. La participation de la Confédération dans Swisscom comporte **un risque énorme au niveau de la responsabilité**. La Suisse ne saurait supporter ce risque – et ne pourrait surtout pas garantir le service universel à l'étranger. Nous ne voulons pas d'une deuxième affaire Swissair. **Pour cette raison, la participation fédérale dans l'entreprise Swisscom SA doit être complètement liquidée.**
2. Swisscom doit s'imposer dans la **libre concurrence**. Une entreprise travaillant sur le marché dynamique des télécommunications doit être souple et novatrice. Les contraintes étatiques et interventions politiques empêchent Swisscom de se développer.
3. Le **service universel** doit être réglé – aussi dans les régions périphériques - dans la loi sur les télécommunications. Il est garanti par le biais de concessions. Swisscom dispose des concessions jusqu'en 2007. **Ces concessions devront alors être renouvelées (attribuées et/ou mise en soumission publique) pour la période 2008-2012:** ainsi, l'entreprise la plus performante et la plus efficace pourra garantir le service universel en Suisse.
4. Le produit de la vente des titres Swisscom se montera à environ 17 milliards de francs. **Cet argent appartient au peuple; c'est un élément de la fortune du peuple.** L'UDC constitue un **groupe de travail**. Ce groupe de travail sera chargé d'élaborer des variantes pour la privatisation de Swisscom et pour l'utilisation du produit de la vente. Il devra soumettre ses propositions jusqu'à fin février à la direction du parti.

Stans, le 4 février 2006